Zeitschrift: Générations : aînés

Herausgeber: Société coopérative générations

Band: 38 (2008)

Heft: 2

Artikel: Ces premières heures qui peuvent tout changer

Autor: C.Pz / Sztajzel, Roman

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-827003

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Ces premières heures qui peuvent tout changer

Elles nous viennent des pays anglo-saxons: en quelques années, les Stroke Units – en français: unités neurovasculaires – ont révolutionné la prise en charge médicale des AVC.



3ab.ch

epuis avril 2007, les Hôpitaux universitaires de Genève ont leur propre unité neurovasculaire, la deuxième en Suisse romande après Lausanne. Médecin neurologue responsable de ce programme de prise en charge, Roman Sztajzel nous explique en quoi cela permet à un nombre accru de patients de survivre dans de meilleures conditions au «coup de tonnerre dans un ciel bleu».

- En quoi, la prise en charge d'un patient victime d'un AVC est-elle particulière dans ce type d'unité spécialisée?

- Nous y accueillons les personnes en phase aiguë. Si les symptômes remontent à moins de 48 heures, le patient est admis dans une unité de soins continus, où il bénéficie d'une surveillance stricte nous permettant d'adapter rapidement notre intervention et d'améliorer ainsi le pronostic de récupération. Au-delà de 48 heures après l'accident, c'est vers une unité avec «lits normaux», également

spécialisée dans la prise en charge des AVC, qu'il sera dirigé.

On dit que les six premières heures suivant un AVC sont capitales. Pour quelles raisons?

– Il s'agit du délai maximal dans lequel nous pouvons mettre un place un traitement particulièrement efficace visant à dissoudre le caillot qui obstrue un vaisseau. Cette intervention, appelée thrombolyse, est l'étape la plus importante que nous avons franchie ces dernières années. Malheureusement, le grand public n'est pas encore suffisamment informé de tout ce qui peut être fait si l'on agit dans des délais très brefs. Il est essentiel que cela se sache, car la grande majorité des patients victimes d'un accident ischémique pourraient en bénéficier.

– Quelles sont les séquelles les plus fréquentes suite à un AVC?

 Selon la fonction dont est responsable la partie du cerveau atteinte, la personne victime d'un AVC peut souffrir durablement de paralysie, de mobilité réduite, de troubles du langage, de la mémoire, de la vue, de l'élocution et de la déglutition, mais encore de problèmes sensoriels, perceptifs, voire émotionnels. Les aphasies sont particulièrement fréquentes suite à un AVC, lorsque celui-ci touche l'artère cérébrale moyenne, à savoir celle qui irrigue les régions responsables du langage. Un handicap moteur leur est malheureusement souvent associé.

- Y a-t-il un espoir de retrouver une vie normale suite à un tel accident vasculaire?

- Les AVC touchent environ 13 000 personnes chaque année en Suisse. Pour 30 à 40% d'entre elles, un retour à domicile sera possible, avec reprise probable d'une activité professionnelle. Plus d'un tiers des victimes d'AVC devront être accueillies dans une institution spécialisée. Dans 15 à 20% des cas, l'accident vasculaire est fatal. Il figure aujourd'hui encore parmi les premières causes de décès et de handicap.

Propos recueillis par C. Pz